

L'an deux mille vingt-trois, le treize janvier à 10h, les Membres du Bureau du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, au siège du Syndicat de la Diège à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : BERTRANDY Pierre, BRUGERE Philippe, CHEVALIER Pierre, COULAUD Danielle, COUTAUD Pierre, GUILLAUME Serge, GUITARD Jean-Pierre, MICHON Jean-François, ROCHE Philippe, URBAIN Jean-Yves

SECRETAIRE DE SEANCE : GUILLAUME Serge

Date de convocation : 14/12/22

Membres en exercice : 10

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Référence DIEGE :

2023-01-13-03

Objet :

Convention de partenariat entre la FNCCR et les autorités organisatrices de la distribution d'électricité de Territoire d'Energie Nouvelle-Aquitaine (TENAQ) pour l'organisation des Assises européennes de la Transition énergétique qui se dérouleront du 23 au 25 mai 2023 à Bordeaux

Monsieur le Président explique que les Assises européennes de la Transition énergétique est un évènement majeur et incontournable en matière de politiques énergétiques et de transition énergétique.

Monsieur le Président explique que la FNCCR propose un partenariat avec le TENAQ pour la tenue d'un stand commun, comme cela a été fait avec le Territoire d'Energie Auvergne Rhône Alpes lors des assises qui se sont déroulées à Genève en 2022.

Monsieur le Président explique que ce partenariat permet de participer à la programmation, de proposer des évènements et d'avoir accès aux différents ateliers et interventions organisés lors des assises.

Monsieur le Président expose que les syndicats d'énergie de Nouvelle Aquitaine se sont concertés et ont donné un accord de principe pour participer collectivement à cette manifestation afin de mettre en avant leurs actions en faveur de la transition énergétique.

Monsieur le Président explique que la participation financière du TENAQ est estimée à hauteur de 30 000 €, soit pour le Syndicat de la Diège une participation de 1 250 € (30 000 € / 12 départements = 2 500 € x 50% part Syndicat Diège = 1 250 €).

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau :

1. Approuvent la participation du Syndicat de la Diège aux Assises européennes de la Transition énergétique qui se dérouleront du 23 au 25 mai 2023 à Bordeaux ;
2. Autorisent Monsieur le Président à signer la convention de partenariat à intervenir avec la FNCCR, ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 13/01/2023
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

